



PV CODIR CDTT 92

Procès Verbal du CODIR du 11 mars 2019

Présents : André Bintz, Pascal Courcol, Jean-Paul Demelle, Éric Desusclade, Sylvain Grégoire, Stéphane Hayez, Hugues Leconte, Michel Thiéry, Sylvie Thivet

Excusés : Laurent Carmarans, Corinne COME, Denis Lavalette, Christine Patte, Laurence Petit-Jean, Didier Rousseau

Invités : Ludovic Jaumotte, Lydie Piétu, Stéphane Piétu (Natacha Kwiatek excusée)

Démarrage effectif du CODIR à 19h30

Approbation du PV du dernier CODIR

PV adopté à l'unanimité

Informations Générales:

- ⇒ La réunion des Présidents a mis en évidence trois sujets qui méritent réflexion :
 - La réforme du championnat par équipes : réorganisation de la pyramide
 - Les signatures au verso des feuilles de rencontres
 - La présence de 2 étrangers par équipes
- ⇒ Colloque Féminin une réflexion a été lancée sur l'avenir du championnat féminin. Ce qui en est ressorti :
 - l'idée d'un championnat unique n'est pas la solution appropriée même avec une épreuve en parallèle féminine
 - on ne touche pas au nombre de poules en N3 et surtout plus question de carrément supprimer la N3
 - essayer d'inciter les ligues n'ayant pas de championnat féminin départemental à développer des actions auprès de ses féminines et faciliter les ententes
- Pour le comité : perspective d'une journée spécifique au cours de laquelle le ping ne sera pas la seule activité.
- ⇒ Formation obligatoire des JA2/JA3 suite à la réforme fédérale. 23 JA1 (faisant office de JA2)+JA2 ainsi que 4 JA3+ 7 JA2 (faisant office de JA3) sont concernés dans le 92. Un seul formateur au niveau fédéral !
- ⇒ Grand Débat sur le sport transmis par le Ministère. Sylvie encourage les présents à y répondre !

Tour des commissions :

- ⇒ **Arbitrage** : Il manque un JA2 pour la prochaine journée du Critérium Fédéral. Globalement il nous manque des JA sur cette épreuve. Il faudrait inciter nos JA2 à officier pour le comité.
- ⇒ **Corpo** : Rien de nouveau (en attente affiliation Saint-Gobain)
- ⇒ **Féminines** : Une journée spéciale « Féminines » sera organisée l'an prochain, festive et conviviale autour du ping, mais pas seulement. Une réunion aura lieu au mois d'avril concernant
- ⇒ **Finances** : RAS en l'absence des membres de la l'organisation de cette journée. Un livret d'accueil des féminines sera réalisé à l'attention des clubs. commission
- ⇒ **Formation en arbitrage** : deux journées de formation AR+JA1 sont prévues les 13 et 14 avril prochains
- ⇒ **Nouvelles pratiques** : en l'absence de Denis, rappel de Sylvie :
 - Ultimate**: le dimanche 9 juin, tableaux limités à 900 points-simples et doubles, le lundi 10 juin, tableaux toutes séries -simples et doubles. Ouvert à tous, y compris hors département, modalités d'inscriptions à rajouter sur l'affiche. Règlement à finaliser (Sylvie). Récompenses : coupes pour les 3 premiers + bons d'achats dont les montants restent à déterminer (710 € l'an dernier)
- ⇒ **Communication** : RAS
- ⇒ **Jeunes et Technique** : Informations de Ludovic :
 - Pas d'engagement aux EuroMinichamp's cette année.

- Regroupement des entraîneurs prévu le 1^{er} avril à Levallois avec pour thème l'apprentissage de la technique.
- Un tournoi poussins-benjamins s'est déroulé à Draveil le 10 février dernier, à l'invitation du 91 avec 55 participants du 92. Ce fut une bonne expérience tant pour le 92 que pour l'organisateur.
- Journée Handi couplée avec journée entraînement jeunes le 24 mars
- La journée entraînement cadets, juniors et seniors, du 10 février qui avait dû être annulée est repoussée au 7 avril prochain.

⇒ **Organisation** : Mise en place progressive par Éric des fiches par manifestation (matériel, salle, récompenses). Toutes les récompenses sont commandées jusqu'à la fin de la saison.

⇒ **Sportive, statuts et règlements** :

- A ce jour, manquent les règlements des épreuves Ultimate (Denis ou Sylvie), Coupe HDS (Eric/Michel), Jeune Pongiste (Stéphane OK), GPHDS (Ludovic)
- Signature au verso des feuilles de rencontres : le règlement en cas d'absence de signature prévoit des amendes. Le Comité décide à l'unanimité de ne plus en appliquer en phase 2 et ultérieurement (s'il n'y a aucune mention réserve ou réclamation faite au dos).
Les pénalités de la Journée 1 de la phase 2 pour défaut de signature au verso de la feuille seront retirées de la facturation aux clubs concernés.
- Réforme du championnat par équipes. Actuellement, PR 4 poules, D1 8 poules, D2 4 poules. Lors de la réunion des Présidents, un schéma en 4, 6 et 6 (PR, D1, D2) a été présenté par Stéphane Piétu. A l'initiative de JF Preux, une autre configuration est proposée en 3, 6 et 7. Large débat autour de la table, la solution proposée par JF Preux présentant beaucoup d'avantages (pyramide acceptable, intérêt de jouer la seconde place en montée de PR) mais quelques inconvénients (nombreuses descentes en phase de transition entre PR et D1, limitation équipes d'un même club en PR). Le débat reste ouvert et les éventuelles réflexions complémentaires sont à faire parvenir à Stéphane Hayez. La ou les solutions finalement retenues seront soumises au vote lors de l'AG de juin.

Dans tous les cas il n'y aura pas de changement pour la 1^{ère} phase 2019/2020.

- Autorisation de 2 étrangers par équipes. Le représentant de Nanterre a posé le problème pour 2 de ses joueurs (père et fils étrangers) qui ne peuvent jouer ensemble de par l'interdiction de 2 joueurs étrangers par équipe. Stéphane Hayez pense qu'il est impossible d'adopter une dérogation car cela serait contraire aux règles fédérales. Sylvie demande à Stéphane de porter le problème au niveau fédéral, à toutes fins utiles.

La demande sera adressée dans un 1er temps à la Commission sportive régionale.

- Finales par classements : cette année, sélection aux points classement (classement officiel de la phase 2 – points licence) hors participation au Critérium Fédéral. Se pose la question du départage des inscrits en cas d'égalité de classement. Stéphane Piétu propose de laisser la Ligue faire le choix des pongistes retenus. En attendant, Lydie va lancer les pré-inscriptions.

Points divers:

- Néant

Fin du CODIR à 21h00

A Saint Denis, le 12/03/2019

La Présidente
Sylvie Thivet

Le Secrétaire Général
Michel Thiéry